



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CNOU: une grève mais des avancées

Jean MADOUMA Libreville/Gabon

¬ N grève depuis le 19 juin ₹ 2020, les agents membres du Syndicat national des œuvres universitaires du Gabon (Synoug) et du Syndicat autonome des travailleurs des œuvres universitaires du Gabon (Satoug) suivent avec intérêt l'évolution de la situation telle qu'ils l'ont exposée à la direction du Centre national des œuvres universitaires (Cnou). Et ce, depuis la reprise des activités académiques.

Leurs revendications gravitant autour des dysfonctionnements ayant pour noms: " mauvaises pratiques dans la gestion financière; détournement du matériel; non-ouverture du restaurant universitaire... "Les

responsables du Cnou ne se sont pas montrés insensibles au mouvement d'humeur de ces personnels. D'autant que ces points de friction seraient en voie de résolution, dans l'optique de ramener la sérénité au sein du Cnou. En témoigne la prise en compte de certaines de ces revendications majeures par l'institution universitaire. Toute chose qui fait dire au directeur intérimaire de cette instance universitaire, Victor Iwangou Mboumba, que " cette grève est illégale ". Il pointe notamment le fait qu'une partie des primes de ces agents est déjà payée. De même, sur le point portant sur la disparition des véhicules, alors que ceux-ci reviennent progressivement à l'instance et sont bien visibles devant le pavillon B du Campus universitaire. S'agissant des travaux de construction au sein du Campus, le responsable du Cnou indique qu'actuellement deux pavillons (sur les six qu'il compte) sont déjà réhabilités, en attendant la restauration des autres.

Par contre, c'est sur le volet de l'ouverture du restaurant universitaire que les choses n'ont pas véritablement avancé. En raison des deux options qui ont été proposées. La première qui semble emporter l'adhésion des agents consiste en la réhabilitation des batteries de cuisine, pour que ceux qui y sont affectés continuent à être employés. Tandis que la seconde variante envisagée aboutira à une convention avec un prestataire devant assurer le fonctionnement optimal du resto U.



Le mouvement d'humeur des agents du Cnou à travers des banderoles.

Communiqué

Le Secrétaire Général de la Chancellerie porte à la connaissance du public que le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Chargé des Droits de l'Homme, vient d'accorder la gratuité des bulletins n°3 (extraits de casier judiciaire) au bénéfice des personnes désireuses de constituer des dossiers de recrutement, de concours ou de demandes de bourse et dont l'âge varie entre 18 et 28 ans.

Cette mesure prend effet à compter du 24 juillet jusqu'au 30 septembre 2020. Elle concerne aussi bien les juridictions que le casier judiciaire central situé au sein du Ministère.

Fait à Libreville, le 23 juillet 2020



POG: Situé dans la galerie marchande de SCORE Tel: 065 60 91 01. Libreville: Situé dans la galerie marchande de MBOLO. Tel: 011 72 61 19/13 Et au Centre-Ville (Immeuble les arcades) Tel: 065 60 90 97